



SHERBROOKE A3

La Maison du cinéma rafle le premier Grand prix du centre-ville

Chez nous

St-Élie

Les études du SEE identifient encore des failles à l'école Alfred-DesRochers

Drummond

Le Festival mondial de folklore: un impact de 6 millions au Québec



Valcourt

Bombardier plaide en faveur d'une aide aux clubs de motoneigistes

CAHIER B

ÉCONOMIE D1

Le prof Lauzon avance des mesures pour aller chercher 46 milliards \$ au fédéral!

LES SPORTS C3

La Maison des Jeux du Québec ouvre ses portes, rue Bowen



MÉTÉO A2

(322e jour de l'année)
Variable: max. 3
Lever du soleil: 6h50
Coucher du soleil: 16h15
Demain: averses

Un des plus gros réseaux de braconnage démantelé

□ Carcasses de chevreuils saisies dans le Centre du Québec, les Bois-Francs et la Mauricie

Michel MORIN Drummondville

Une vingtaine de perquisitions, l'interrogatoire d'autant de suspects, la saisie de trois véhicules, d'un bateau, de sept carcasses de cerfs de Virginie et probablement d'autant de bêtes réduites en vulgaires paquets de viande, tels sont quelques-uns des faits saillants de l'«Opération Corneille» menée à l'aube, hier, dans quatre villes des régions Centre du Québec, Mauricie et Bois-Francs.

En tout, cette opération, une des plus importantes du genre au Québec, aura mis à contribution une soixantaine d'agents de conservation. Vingt perquisi-

Autres textes et photos en page B3

tions simultanées ont été effectuées à Drummondville, Shawinigan, Hérouxville de même qu'à La Tuque.

À Drummondville, les agents de conservation ont frappé à trois endroits précis. En plus d'interroger plusieurs suspects qui devront maintenant comparaître par voie de sommation, les agents ont saisi des quantités impressionnantes de viande de cerf de Virginie ainsi que de la chair de doré, espèce de poisson capturée illégalement au barrage Gouin il y a quelques mois.

Plusieurs armes de fort calibre ont également été confisquées, de même que tout le matériel utilisé par ces braconniers qui préféraient de beaucoup chasser une fois la nuit tombée. Selon les premières informations disponibles - il reste encore beaucoup d'éléments d'enquête à compléter - les suspects s'exposent à des dizaines et des dizaines de chefs d'accusation qui pourraient leur valoir, s'ils sont reconnus coupables, des amendes pouvant friser le million de dollars!

Parmi ces accusations, notons la chasse de nuit, le transport d'armes à feu chargées à l'intérieur de véhicules, tirer à bord d'un véhicule et combien d'autres. À lui seul, le chef du réseau, qui n'a pas été identifié, pourrait écoper d'amendes atteignant la rondelette somme de 200 000 \$.

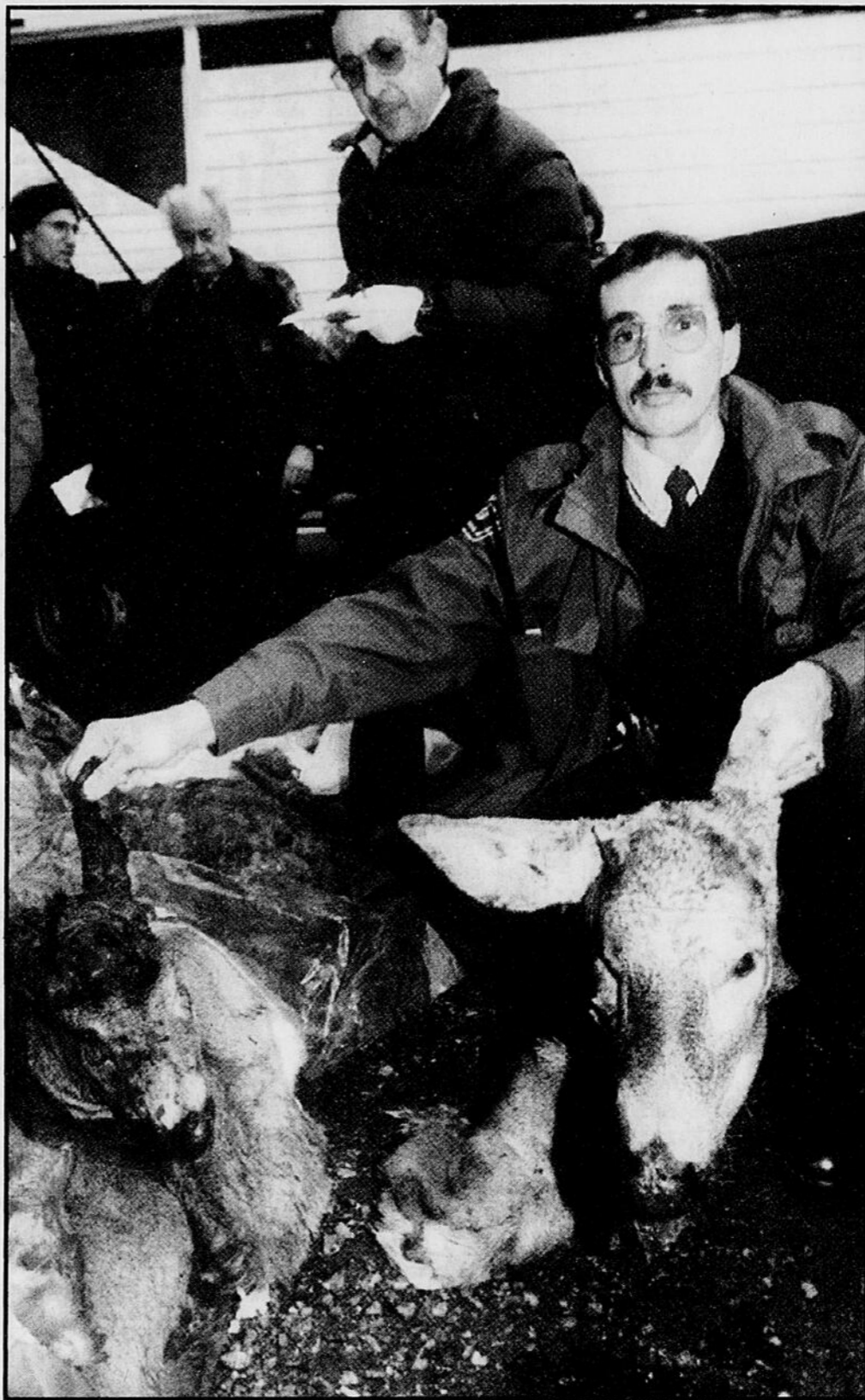
Sur la rue Lalemant, à Drummondville, les agents de conservation ont saisi plusieurs kilos de viande de cerf et une arme. Mais avant de quitter les lieux, ils ont jeté un coup d'oeil à l'intérieur de quatre bacs roulant servant à contenir des déchets. Au fond de ces bacs, ils ont fait la découverte des restes de trois chevreuils.

Les têtes de chevreuil encore ensanglantées en disaient long. Ces cerfs avaient vraisemblablement été abattus quelques heures auparavant. Le ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche avait également dépêché sur les lieux un bio-chimiste, M. Abdalla Mardini, chargé de recueillir tous les indices possibles afin d'identifier clairement les multiples paquets de viande, dont quelques-uns n'étaient pas encore complètement gelés.

On croit que depuis deux ans, ces braconniers auraient exterminé plus d'une centaine de chevreuils. Mâles, femelles et faons confondus.

Pour le chef de la conservation de la faune de la région Mauricie-Bois-Francs, Jean-Paul Chamberland, l'ampleur de ce réseau dépasse de beaucoup ce qu'on avait d'abord imaginé.

«En 26 ans de service, c'est la première fois que je vois ça.»



Un des 60 agents de conservation du Québec ayant participé à l'imposante opération fait voir des têtes de chevreuils saisies hier. À l'arrière, un biologiste qui secondait les agents. Les policiers sont débarqués de tôt matin dans quatre villes du Centre du Québec, des Bois-Francs et de la Mauricie. À Drummondville notamment, leur présence n'est pas passée inaperçue.

Clinton fait adopter l'ALENA

Washington (Reuter)

Le président Bill Clinton a salué hier soir la ratification de l'Accord de libre échange nord-américain par la Chambre des représentants, en ajoutant que ce vote montrait un pays prêt à «lutter et non à reculer».

«Cet accord est dans l'intérêt des États-Unis», a-t-il dit après le scrutin qui a vu les députés approuver par 234 voix contre 200 le traité conclu avec le Canada et le Mexique.

Les vins nouveaux, de belles surprises

Jacinthe NADEAU Sherbrooke

Même si la cuvée 1993 des vins nouveaux de France et d'Italie est moins intéressante que celle de 1992, les amateurs trouveront parmi les sept étiquettes disponibles dans les succursales de la Société des alcools du Québec dès ce matin de quoi satisfaire leur goût de fraîcheur.

C'est le conseiller en vin Raoul Lessard, de la succursale de la rue King Ouest de la SAQ, qui a livré cette appréciation, hier, à quelques heures de la cohue qui accompagne inévitablement la mise en vente des

que. «Ce vote constitue une étape déterminante pour notre nation (...) Nous avons choisi de lutter et non de reculer», a-t-il précisé en ajoutant que cette décision «aiderait à assooir le leadership de l'Amérique sur l'économie mondiale.»

«Ce soir, les dirigeants des deux partis ont trouvé une base commune en soutenant le bien commun», a-t-il assuré.

En approuvant l'accord, la Chambre des représentants des États-Unis a donné au président Bill Clinton une victoire qui semblait compromise.

Beaujolais nouveaux et des «vini novelli».

Des sept étiquettes disponibles sur les tablettes de la SAQ, M. Lessard remarque tout particulièrement le Beaujolais nouveau de la maison Bouchacourt pour ses extraits et sa concentration de saveur, mais le Brumaio Montrosor, le Beccavento du cépage San Jiovèse et le Bardolino Lamberti se distinguent également.

Au Québec, les amateurs de vins se disputent 15 000 caisses de «vino novello» et 10 000 de Beaujolais nouveau. Ces vins seront vendus respectivement 7,95 \$ et 12,95 \$ la bouteille de 750 ml, une réduction de 1,40 \$ et de 0,90 \$ la bouteille par rapport à l'an dernier.

L'incertitude sur le résultat du vote des députés, dont de nombreux démocrates redoutant un transfert des emplois au Mexique, avait incité Clinton à se lancer dans la bataille.

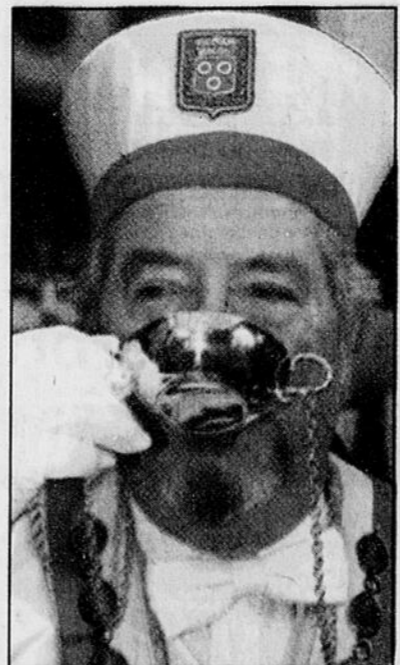
Le traité, négocié par l'ancien président George Bush avec le Canada et le Mexique, doit maintenant être examiné par le Sénat, où il devrait être ratifié à une large majorité.

L'Accord de libre-échange nord-américain, qui vise à éliminer les tarifs entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sur une période de 15 ans, devrait entrer en vigueur

le 1er janvier prochain.

L'Union européenne s'est félicitée de la ratification de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) par les députés américains mercredi soir.

Dans un communiqué diffusé à Washington, le commissaire européen au Commerce extérieur, Leon Brittan, déclare: «Je salue chaleureusement ce vote de la Chambre des représentants. J'ai toujours considéré l'Aléna comme un accord ouvrant le marché nord-américain sans barrière pour le monde extérieur.»



Cécile Boudreault, des Vignerons de St-Vincent, déguste un Beaujolais Nouveau en avant-première... Le vin est sur les tablettes de la SAQ aujourd'hui.

LA BONNE NOUVELLE
Charles Farrar vice-président

Le directeur général du Musée du Séminaire de Sherbrooke, Charles Farrar, a été nommé vice-président du conseil exécutif de la Société des musées québécois. M. Farrar était déjà membre du conseil à titre de délégué régional et il occupe aussi la présidence du comité de publication.

La Société des musées regroupe 850 membres et plus de 200 institutions muséales et s'engage notamment à défendre les intérêts des musées, des galeries d'art et des centres d'interprétation du Québec. Elle s'occupe aussi de formation et de diffusion de publications muséologiques, en plus de garder un oeil ouvert sur les dossiers de la politique muséale du Québec.

Gérard D. Levesque emporté par le cancer

Maurice GIRARD Québec (PC)

Le ministre des Finances du Québec et le doyen des parlementaires de l'Assemblée nationale, M. Gérard D. Levesque, est décédé hier soir dans un hôpital de Québec.

Au bureau du premier ministre Robert Bourassa, son attachée de presse, Mme Sylvie Godin, précisait peu avant minuit que «M. Levesque est décédé des suites d'un cancer du côlon. Il a été transporté de sa résidence de Sillery à l'Hôtel-Dieu (de Québec). Il est décédé à 19h25».

Depuis plusieurs semaines déjà, le ministre avait vu sa condition se détériorer. Il avait pourtant décidé de continuer de travailler, tout en subissant des traitements.

Bien qu'elle ait été de notoriété publique, sa maladie était traitée avec beaucoup de discrétion par son entourage ministériel. Il y a quelques jours, on indiquait encore qu'aucune annonce officielle n'était prévue quant à l'avenir politique du député de Bonaventure.

Il y a quelques semaines, le premier ministre Robert Bourassa nommait Mme Monique Gagnon-Tremblay comme ministre déléguée aux Finances. Elle en assumait virtuellement la direction depuis.

«Nous n'avons pas de commentaire à faire ce soir. Nous préférons nous donner un instant de réflexion et de recueillement», a ajouté Mme Godin. Les membres du gouvernement, a-t-elle dit, préfèrent attendre que les arrangements soient pris avec les membres de la famille avant de décider de la manière de rendre hommage au défunt.

Au cours des dernières semaines, le ministre Levesque avait effectué une visite de sa circonscription de Bonaventure, une sorte de tournée d'adieu pour les citoyens qu'il a représentés depuis plus d'un quart de siècle au parlement de Québec.

Toujours serein, le ministre préférait ne pas parler de sa lutte contre la maladie. Il n'aimait pas les états d'âme publics, disait-il au Point de Radio-Canada. Interrogé en septembre, le jour de l'annonce de la démission du premier ministre Bourassa, M.



Gérard D. Levesque

Levesque répondait qu'il ne serait pas des prochaines élections et qu'il n'était pas certain de participer au congrès de leadership de son parti.

Le soir du pouvoir n'a jamais été assez intarissable pour le député de Bonaventure au point de le faire rêver de diriger son parti.

Humblement, il racontait dans une de ses dernières interviews télévisées qu'il était important en politique de connaître sa valeur et de ne pas se donner des défis hors de portée.

Le Parti libéral perd non seulement un de ses piliers mais un des membres les plus influents à l'Assemblée nationale.

Pas de véritables ennemis (p. B7)

Modesto Valerio passera un autre Noël loin des siens

Encore un coup de couteau au coeur pour le capitaine du Marine Transport, accusé de complot pour importer de la cocaïne

Jean-Paul RICARD Sherbrooke

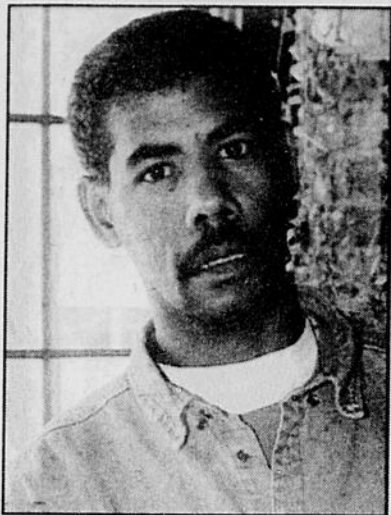
«D is papa, quand est-ce que tu vas revenir à la maison? Il est long ton voyage.» Modesto Valerio, le capitaine du Marine Transport, ressent comme un coup de couteau au coeur chaque fois qu'il entend son fils Marvin Key lui poser la question.

Marvin Key avait trois ans quand son père l'a vu pour la dernière fois. Il est maintenant âgé de six ans et n'a de contact avec son père que lors des appels téléphoniques logés depuis Sherbrooke.

Nouvel avocat

Son père, Modesto Valerio, est accusé de complot pour importation de cocaïne dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire du Marine Transport. Une cause qui traîne en longueur depuis bientôt trois ans. Une cause qui a connu de nombreux rebondissements, dont les plus récents sont la disparition de Paulin Bolduc et le retrait de l'avocat Pierre Morneau, qui oblige trois accusés à se trouver un nouvel avocat.

Chaque fois que le procès est reporté, Modesto Valerio voit s'éloigner la date de son retour en République Dominicaine, auprès de son épouse Luce Irena, son fils Marvin Key et sa mère, âgée de 72 ans. Depuis son départ, il s'en est passé des choses dans sa famille, dont le décès de son demi-frère Mario, terrassé d'une crise cardiaque l'an dernier à l'âge de 37 ans. A trois reprises des amis ont tenté de faire venir sa femme et son fils au Canada, mais le gouvernement ca-



Modesto Valerio

nadien a toujours refusé de leur émettre un visa.

Reverra-t-il sa mère?

Modesto ne sait même pas s'il aura la chance de revoir sa mère vivante un jour, à cause de ce procès qui n'avance pas. Il s'apprête à passer un troisième Noël à l'étranger, loin des siens. Malgré toute la bonne volonté des membres de la communauté de l'Étoile de Bethléem, qui l'hébergent à la résidence située Dufferin Court, la période des fêtes est particulièrement pénible.

«Malgré tous les malheurs qui m'accablent, je suis quand même chanceux de pouvoir compter sur la famille d'Alain Bérubé. Malgré cela, Noël est une période difficile à traverser. Pour moi, ça reste un Noël triste quand je suis loin de ma famille. Au moins, si j'avais un peu d'argent à faire parvenir à ma fa-

mille. Mais non, je n'ai même pas le droit de travailler ici, je n'ai pas de permis de travail. J'ai voulu suivre des cours de français au COFI, mais ils ne pouvaient pas m'accepter parce que je n'ai pas le statut d'immigrant. Actuellement, et depuis bientôt deux ans, je vis au crochet de la famille Bérubé sans espoir de pouvoir les rembourser un jour. Tout ce que je peux faire, c'est d'aider à l'entretien de la maison en faisant de petits travaux.»

Il comprend le français

Son contact avec des francophones fait qu'il arrive maintenant à comprendre assez bien cette langue. Une amie lui a aussi donné des cours d'anglais et en écoutant la télé, surtout le baseball, il en est arrivé à se débrouiller un peu en an-

glais. A Sherbrooke, il s'est également lié d'amitié avec des Latins, qu'il fréquente assez régulièrement et joue souvent au billard en leur compagnie.

Il n'a aucun contact avec les autres accusés. «Je ne les connaissais pas avant le début du procès et nous n'avons pas le droit de communiquer ensemble. Le seul que je connaissais, c'est Polanco, l'armateur qui m'avait embauché comme capitaine du Marine Transport, à peine six mois avant le fameux naufrage.» Le capitaine Valerio a toujours soutenu qu'il ne transportait rien d'autre que du ciment et qu'il a été très surpris d'apprendre qu'on aurait découvert de la drogue cachée dans un compartiment secret.

Il ne sait que penser de la disparition de Paulin Bolduc. «Je n'en

sais pas plus que vous. On ne sait même pas s'il est encore vivant. Au début, j'avais peur que le juge ordonne la détention des autres accusés, mais ça ne semble pas être le cas» dit-il.

Interrogé à savoir s'il pensait que les déclarations de Paul Larue pouvaient avoir un rapport avec la disparition de Paulin Bolduc, il a dit l'ignorer. «Je ne sais pas s'il y a un rapport entre eux, mais moi je n'ai rien à craindre de ce que cet homme peut avoir à déclarer» de répondre le capitaine.

Tout ce que souhaite Modesto Valerio, c'est de retourner le plus tôt possible dans son pays, auprès de sa famille, et de reprendre son métier de capitaine.

Il avait 18 ans quand il est sorti de l'Académie navale pour s'enga-

ger dans la marine marchande de la République Dominicaine et avait 22 ans quand on l'a nommé premier sous-officier. Peu de temps après, il était nommé capitaine de bateau. Lors du naufrage du Marine Transport, le capitaine Valerio avait à peine 30 ans.

Et si son fils Marvin Key lui disait qu'il voudrait devenir capitaine de bateau, plus tard? «Je l'encourageais à entrer à l'Académie Navale. Être capitaine de bateau c'est le plus beau métier du monde. C'est toute ma vie... malgré les risques que ça peut comporter!» de répondre le capitaine du Marine Transport. Un capitaine sans bateau, sans équipage et sans océan. Un capitaine dont la ville de Sherbrooke sert de cellule, en attendant qu'on décide de son sort...

La SQ se montre avare de commentaires sur la disparition de Paulin Bolduc

Sherbrooke

La nouvelle de la disparition de Paulin Bolduc est pratiquement tombée dans l'oubli, au palais de justice de Sherbrooke où cette filière reste toutefois sur la courroie de transmission du greffe.

La SQ continue ses recherches pour retracer cet homme d'affaires, âgé de 39 ans et domicilié à Massawippi, qui n'a pas donné signe de vie depuis le 2 novembre.

Bolduc se trouve sous le coup d'un mandat d'arrestation émis par

le juge Luc Trudel de la Cour du Québec à cause de son défaut de se présenter à une audience de son procès conjoint de complot, pour l'importation de stupéfiants estimés à 1500 kilos de cocaïne par la police.

Cette cause sera rappelée le 29 prochain, alors que le tribunal devrait statuer sur une motion du procureur Paul Crépeau qui réclame que le procès se poursuive en l'absence du prévenu, comme s'il avait renoncé à son droit d'y assister, une thèse contestée par le défenseur Michel Dussault.

La police n'a pas de commentaires sur la nature de la disparition de

Bolduc et est avare de d'informations au sujet de ses vérifications et de ses recherches, en marge de cette affaire.

Dans la salle des pas perdus au palais, les ragots sur la disparition à tout le moins étonnante de Bolduc se sont taris.

On n'entend plus parler des spéculations émises par des quidams dont les prétentions ne reposaient que sur le fruit de leur imagination et qui peuvent se résumer à trois possibilités.

Certains supposaient que Bolduc se présentera au palais de justice le 29, entrera par la grande

porte avec une explication valable concernant son absence, parce qu'il n'a jamais fait défaut pendant 29 mois de se présenter à toutes les étapes des procédures et ne voudrait pas s'exposer à la saisie d'une hypothèque judiciaire de 200 000 \$, sur un immeuble lui appartenant en copropriété.

D'autres imaginaient que le prévenu serait parti quelque part au bout du monde, conformément au proverbe qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Enfin, d'autres encore appréhendaient le pire scénario quant au sort de Bolduc...

Acquitté de l'accusation d'avoir séquestré son fils

Un ressortissant roumain a été acquitté hier d'une accusation de séquestration de son fils de 14 ans, qui avait rapporté avoir été

menotté avec une chaîne cadenasée comme correction, le 3 novembre, à Ascot.

Ce verdict a été prononcé par le juge Michel Côté, après que la procureure Andrée Marchand eut informé la Cour du Québec qu'elle n'avait pas de preuve à soumettre.

On a appris que l'adolescent s'est ravivé et ne voulait plus témoigner dans cette affaire.

La poursuite s'est toutefois assurée que son témoin n'avait pas fait l'objet de pressions avant de prendre la position que l'on connaît.

Une ordonnance du tribunal interdisait déjà de publier toute information permettant d'identifier la victime alléguée.

Selon une source policière, l'adolescent a raconté que son père l'avait menotté les mains derrière le dos avec une chaîne attachée avec deux cadenas et l'a laissé seul dans la maison afin de le punir pour des

mauvais coups.

Il a réussi à se libérer partiellement après avoir passé la chaîne sous ses pieds et en ouvrant un cadenas.

Le garçon a ensuite téléphoné aux pompiers, à la police et aux ambulanciers pour les attirer dans sa rue.

La cour avait remis l'accusé en liberté à conditions de ne pas communiquer avec son fils, à moins que ce dernier ne le demande ou par le biais de visites supervisées.

Le défendeur Jean Leblanc a obtenu vendredi l'abandon de ces conditions et l'adolescent a pu retourner chez ses parents.

CONCOURS

La Tribune

Encore Tête

16 500 \$ à gagner!

FACILE!

DÉCOUPEZ «LA PIÈCE DU JOUR» ET COLLEZ-LA IMMÉDIATEMENT SUR L'ILLUSTRATION CORRESPONDANTE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA TRIBUNE LES SAMEDIS 25 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE ET 27 NOVEMBRE 1993.

SOYEZ VIGILANTS! Du 13 au 18 novembre inclusivement, nous publierons deux pièces de casse-tête par jour. BONNE CHANCE!

RÈGLEMENT DISPONIBLE À LA TRIBUNE

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ LA TRIBUNE DU SAMEDI

O.B.P.E. LOGE 67

TÉL.: 569-1600
240, rue Montréal
Sherbrooke,
Québec

LOGE DES ÉLANS

DINER DU VENDREDI

19 NOVEMBRE

JAMBON À L'ANANAS

Au profit de la Société d'Alzheimer de l'Estrie

Bienvenue à tous

Réservez vos billets: 569-1600

RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 93-11-17

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
176635	10 000 \$	911069	10 000 \$
76635	1 000 \$	11069	1 000 \$
6635	100 \$	1069	100 \$
635	10 \$	069	10 \$
335	5 \$	69	5 \$

3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
17663	1 000 \$	91106	1 000 \$
1766	100 \$	9110	100 \$
176	10 \$	911	10 \$
17	5 \$	91	5 \$

BANCO					
7	9	13	16	19	
23	31	32	43	45	
47	50	53	55	58	
Tirage du 93-11-17	59	64	65	66	70

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

A LIRE DEMAIN

Le Prix La Tribune de la Société d'histoire remis à l'abbé Jean Mercier

LA LOTTO 6 / 49

L'EXTRA LA QUOTIDIENNE

8 28 30 33 37 46 (24)

3 3 7 0 8 6

0 9 3 - 1 5 4 4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, JIK 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
- Camélot et camélot motorisés
- Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot \$3.43
- taxe de vente du Québec \$3.71
- Coût à l'abonné \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60
3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54
1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68
6 mois \$130.00, TPS \$9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23
3 mois \$85.00, TPS \$5.95, TVQ \$7.28 = \$98.23
1 mois \$35.00, TPS \$2.45, TVQ \$3.00 = \$40.45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:

1 an \$400.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	PLUIE	PLUIE	PLUIE	NEIGE
max 3	min -2	max 6	0/9	-5/2

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Londres	03 08
Barcelone	-03 14	Los Angeles	10 25
Berlin	-01 02	Madrid	04 19
Bruxelles	03 07	Mexico	13 25
Buenos Aires	18 23	Miami	25 28
Copenhag.	-03 02	New York	10 16
Frankfurt	02 04	Paris	-01 06
Genève	03 06	Rio	21 40
Lisbonne	12 20	Rome	07 12

INDEX

Arts:	B-6	Horoscope:	D-8
Bandes dessinées:	D-8	Messier en liberté:	B-4
Décès:	D-6	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1
Éditorial:	A-4	Vivre:	B-5

Actualité
en bref



Noël pour la paix

L'organisme communautaire Caritas de Sherbrooke a lancé, hier, sa 11e campagne «Noël pour la paix». L'objectif cette année est de vendre 35 000 bougies à deux dollars chacune, pour amasser 55 000 \$. Le 5 décembre prochain, près de 2500 bénévoles offriront les bougies de la paix à la population. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on reconnaît le curé Robert Jolicœur et Bertrand Beaulieu, co-présidents de la campagne.

Cytren s'intéresse au projet de l'Université

Sherbrooke (DD) - Le Groupe Cytren, propriétaire de l'ancienne usine de bas-culottes Kayser-Roth, rue Frontenac à Sherbrooke, est intéressé à accueillir une faculté de l'Université de Sherbrooke.

«Ils sont à travailler d'une façon très vigilante sur le projet de l'Université», soutient le promoteur Bertrand Blanchette.

«C'est définitivement un bâtiment qui va être mis en valeur», ajoute-t-il, soulignant que les propriétaires sont disposés à passer un contrat de location-achat avec l'Université.

M. Blanchette a en outre indiqué que l'homme d'affaires Yves Hudon détient maintenant des actions de la compagnie montréalaise propriétaire de la Kayser.

L'Université de Sherbrooke attend d'ici la fin de décembre le résultat des études de coûts et de faisabilité en vue de démembrer une de ses facultés au centre-ville, soit dans l'ancienne usine désaffectée ou sur un terrain de la rue des Grandes-Fourches sud.

Magog rompt tout lien d'emploi avec un policier

Magog - La Ville de Magog a rompu tout lien d'emploi avec le policier Léopold Bailey qui était membre du service de la Sécurité publique depuis 1976.

Deux raisons motivent cette décision qui, de l'aveu du maire, M. Paul-René Gilbert, n'a pas été prise de gaieté de cœur: M. Bailey ne peut plus accomplir la tâche dévolue à un policier depuis qu'il a subi l'amputation d'une jambe voilà deux ans; aucun autre emploi dont les exigences correspondraient avec ses aptitudes n'est présentement vacant au service de la Sécurité publique ou dans un autre service municipal.

On ignore pour le moment si la Fraternité des policiers-pompiers de Magog tentera d'obtenir révision de cette décision comme on ignore si M. Bailey réclamera l'intervention d'une autre instance.

M. Bailey a cessé récemment de recevoir l'indemnité versée par l'assureur qui protège les employés municipaux contre la perte de revenu résultant d'une absence imputable à un accident ou à une maladie et il a été obligé de demander à toucher des prestations d'assurance-chômage.

Canton de Magog: agrandissement

Canton de Magog - L'hôtel de ville de Canton de Magog ne se ressemblera plus au printemps.

Une aile à deux paliers dont chacun couvrira une superficie de 1 848 pieds carrés sera ajoutée de son côté nord, parallèlement au chemin Southerie.

Le coût de l'agrandissement est évalué à 180 000 \$, somme qui sera prise à même les surplus accumulés durant les dernières années par la municipalité.

Des investissements stables à Magog

Magog - A moins d'une flambée ou d'une dégringolade peu probables à cette époque tardive de l'année, les investissements immobiliers resteront probablement au même niveau que l'an dernier à Magog.

Octobre a vu se poursuivre mais sans s'accélérer la chute amorcée en juin après une remontée printanière encourageante. Au cours de ce mois, le service municipal d'urbanisme a donné le feu vert à des investissements de 580 000 \$, soit 107 000 \$ de moins qu'en octobre 1992.

Durant les 10 premiers mois de l'année, le service d'urbanisme a autorisé des investissements immobiliers de 6 457 000 \$, comparativement à 6 410 000 \$ au cours de la même période l'an dernier.

Premier Gala reconnaissance «Centre-ville Sherbrooke»

Le Grand prix à la Maison du cinéma

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Maison du cinéma a remporté hier soir le Grand prix lors du premier Gala reconnaissance «Centre-ville Sherbrooke», tenu au théâtre Granada.

Le jury, présidé par l'architecte Jean Morin, a retenu cette entreprise parmi trois finalistes pour son aménagement intérieur, sa capacité d'attirer une nouvelle clientèle au centre-ville et son apport à la vie culturelle d'ici, entre autres avec la tenue du premier Festival international du cinéma de Sherbrooke.

Événement médiatique, mais aussi occasion pour le comité «Centre-ville Sherbrooke» de fouetter l'ardeur des «troupe» et dresser le bilan de deux années d'efforts de revitalisation, cette soirée gala réunissait près de 300 personnes.

«Pour moi, le plus important avec ce Grand prix c'est un encouragement à un travail d'animation culturelle et le désir que ça continue. C'est plutôt flatteur que ce soit le secteur culturel qui l'emporte», a commenté en entrevue le propriétaire de la Maison du cinéma, Jacques Foisy.

Depuis 1985, année de son ouverture, la Maison du cinéma a porté de deux à six le nombre de ses salles, en plus de procéder à d'importants travaux de réaménagement



Téléphoto par Claude Croisetière
La Maison du cinéma a reçu hier soir le Grand prix Centre-ville Sherbrooke pour son projet d'agrandissement et son apport à la vie culturelle. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Jacques Foisy, propriétaire, et Nil Allaire, directeur régional de Raymond Chabot Martin Paré.

Autres photos en D-8

des locaux qu'elle occupe rue King ouest.

«En 1985, le cinéma était agonisant au Québec et si ça a marché c'est parce qu'il y avait tout un type de cinéma absent de la ville, donc il y avait place pour un cinéma de qualité», a expliqué M. Foisy.

La Maison du cinéma a aussi remporté le prix «Rénovation intérieure».

Huit autres prix ont été décernés aux commerces, individus et organismes pour souligner leur implication et leur dynamisme dans le projet de revitalisation du cœur de

Sherbrooke.

Les gagnants sont Bernard Longchamps, de la rue Ball, prix «Résidentiel», attribué pour l'intégration architecturale et la conservation du cadre bâti; le bar le Rolling Stone, prix «Rénovation extérieure» pour des travaux reali-

Michel Chouinard se livre à la justice américaine

□ L'un des principaux actionnaires de la Station Montjoye a mis fin aux procédures d'appel visant à contrer son extradition

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Un des principaux actionnaires de la Station touristique Montjoye, située dans le Canton de Hatley, a rendu les armes, demandé à son avocat de mettre un terme aux procédures d'appel visant à contrer son extradition et a quitté, en début de semaine, le Centre de détention de Sherbrooke pour une prison de la Floride, aux États-Unis.

La Gendarmerie Royale du Canada, poste de Sherbrooke, a en effet confirmé hier, par l'entremise du sergent d'état major Alain Dionne, que Michel Chouinard, âgé de 47 ans, a été remis aux autorités

américaines pour son implication dans un réseau d'importation de marijuana, en très grandes quantités, depuis la Jamaïque jusqu'aux États-Unis.

L'affaire avait éclaté au grand jour le 30 mai 1990.

Jean Bouthillier, âgé de 63 ans, un autre individu impliqué dans le dossier Montjoye, a précédé Chouinard, en Floride, de quelques mois.

Le sergent Dionne a précisé que Bouthillier, qui avait combattu l'extradition jusqu'au 6 août 1993, avait mandaté son avocat Lawrence Coriveau de stopper les procédures d'appel.

Ils devront faire face à différents chefs d'accusation en matière de stupéfiants devant un «Grand Jury» fédéral de la Floride.

Quant à Pierre Gilles Doyer,

âgé de 47 ans, toujours incarcéré à Sherbrooke, il combat farouchement son extradition pour les États-Unis et à ce sujet, il attend une décision de la Cour suprême du Canada.

Impossible toutefois de savoir quand cette décision sera rendue.

Rappelons qu'au Canada, les procédures enclenchées dans le cadre de l'affaire Montjoye visaient des compagnies à numéros de même que les Entreprises Michel Chouinard auxquelles on reprochait d'avoir acquis des biens grâce aux profits d'activités criminelles.

Incidemment, après un procès de plusieurs mois, l'audition de 90 témoins et le dépôt de 464 pièces à conviction, le juge Louis-Philippe Galipeau, de la Cour supérieure du district de Saint-François, a trouvé,

le 14 décembre 1992, les compagnies coupables de possession de biens acquis avec des profits d'importation et de trafic de stupéfiants en Afghanistan et aux États-Unis.

Les biens en question dont la Station touristique Montjoye devaient être confisqués par l'État.

Si Pierre Gilles Doyer met tout en oeuvre pour contrer son extradition, on doit savoir qu'aux États-Unis, il est considéré comme le maître d'oeuvre de ce réseau d'importation de la Jamaïque jusque sur les côtes floridiennes.

Doyer risque plus que ses deux complices. Il est question d'un minimum de 20 ans de prison si jamais il est trouvé coupable.

Dans les cas de Chouinard et de Bouthillier, leur participation au niveau de l'importation de stupéfiants

était moindre. Est-ce que le fait d'avoir abandonné les procédures visant à contrer leur déportation trouve son explication dans cette décision?

Difficile à dire surtout qu'ils n'en risquent pas moins des peines pouvant aller de cinq à 15 ans d'emprisonnement.

Il ne faut pas oublier que les compagnies visées par les procédures faites au Canada étaient au nom de Chouinard ce qui l'avait transformé en accusé principal.

Aux États-Unis, les rôles sont inversés car les transactions de stupéfiants sont plutôt l'oeuvre de Doyer.

Après trois ans et demi de procédures de toutes sortes, le dossier Montjoye, version canadienne, tire à sa fin.

Seul coup d'éclat à cette soirée du reste fort bien réussie et légèrement empressée: la co-propriétaire de Presse Boutique Café, Carole Archambault, a dénoncé après avoir reçu son prix «l'inertie du comité du centre-ville, qui n'a pas su rentabiliser la richesse du centre-ville et être à l'écoute des besoins».

Et vlan!

Là-dessus, le directeur du comité «Centre-ville Sherbrooke», Mario Lebeau, a déclaré laconiquement en entrevue qu'«elle faisait référence à jadis, mais depuis deux ans on a fait beaucoup de choses».

Le prochain Gala aura lieu en 1995.

Au test de français de mars 93

Les collégiens de Sherbrooke surpassent la moyenne québécoise

Michel RONDEAU Sherbrooke

Les collégiens du Séminaire de Sherbrooke ainsi que ceux du Collège de Sherbrooke ont obtenu une meilleure moyenne que l'ensemble des collégiens de la province et le taux de réussite des deux établissements sherbrookoïses a dépassé aussi le taux de réussite provincial lors du test de français de mars 1993 administré aux élèves qui désirent s'inscrire à l'université.

C'est ce que révèle un document que le ministère de l'Enseignement supérieur vient de rendre public.

En ce qui touche la moyenne des établissements à cette épreuve de français, qui est corrigée selon sept critères, les élèves du Collège de Sherbrooke ont atteint une moyenne de 72 pour cent sur l'ensemble des critères et ceux du Séminaire de Sherbrooke ont obtenu 71 pour cent. Au plan provincial, l'ensemble du réseau collégial a obtenu une moyenne de 69 pour cent.

Quant au taux de réussite, le document du ministère de l'Enseignement supérieur démontre que 59 pour cent des élèves du Collège de Sherbrooke qui ont subi le test l'ont réussi, tandis que 58 pour cent des collégiens du Séminaire de Sherbrooke faisaient de même. Pour l'ensemble du réseau collégial, ce taux de réussite se situe à 55 pour cent.

Le test était corrigé selon les sept critères suivants: énoncé du sujet; clarté de l'opinion; argumentation; articulation; vocabulaire; syntaxe et ponctuation; orthographe d'usage et grammaticale.

Tant dans le réseau que dans les établissements sherbrookoïses, les critères touchant la clarté de l'opinion et l'articulation sont ceux où les élèves excellent. Leurs plus grandes faiblesses, dans tous les établissements, se situent en matière de syntaxe et de ponctuation, ainsi qu'en orthographe d'usage et grammaticale.

Par exemple, en ce qui concerne la clarté de l'opinion, les élèves tant du Collège de Sherbrooke que du Séminaire obtiennent une moyenne de 94 pour cent, en comparaison de 92 pour cent pour l'ensemble des

collèges du Québec.

Du côté des faiblesses, on remarque, par exemple, que les élèves du Collège de Sherbrooke obtiennent une moyenne de 54 pour cent, à l'instar de l'ensemble des collégiens de la province en orthographe d'usage et grammaticale. De leur côté, les élèves du Séminaire, obtiennent 57 pour cent à cet égard.

Invité à commenter ces résultats, le secrétaire général du Séminaire de Sherbrooke, M. André Métras, a déclaré: «Nous sommes satisfaits des résultats et nous entendons poursuivre nos efforts pour l'amélioration du français.»

M. Métras rappelle que le Séminaire s'est doté d'un centre d'aide en français pour les élèves qui éprouvent des difficultés et que l'établissement offre en plus, depuis cette année, un cours pour former des moniteurs de français parmi les meilleurs élèves en français. Ces élèves pourront venir en aide à leurs pairs.

Le secrétaire général du Séminaire note aussi que les résultats de l'établissement au test de français auraient pu être plus élevés, car, des 83 élèves ayant subi le test, 10 sont des étudiants étrangers, dont certains éprouvent de la difficulté avec la langue. «Mais nous sommes prêts à assumer les résultats. Puisque nous avons une structure d'accueil pour recevoir des étudiants étrangers, il faut que nous soyons conscients.»

De son côté, le secrétaire général du Collège de Sherbrooke, M. Claude Courtemanche, tout en exprimant le plaisir du Collège devant la performance de ses élèves, explique: «Ce n'est cependant pas le fruit du hasard. Nous avons la collaboration du département de français et, dans leur quatrième cours de français, les élèves sont soumis à une pratique qui leur fait connaître le type de dissertation qu'est le test de français ainsi que les critères auxquels ils doivent satisfaire. C'est une expérience qui leur sert de préparation.»

M. Courtemanche rappelle aussi que le Collège s'est doté d'une politique du français et il ajoute qu'un certain nombre de départements se sont donné des procédures internes de contrôle du français.



Le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke a été désigné par la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour assurer la formation de l'ensemble des ambulanciers de la région.

Des médecins de l'Hôtel-Dieu conseilleront les ambulanciers

Serge DENIS Sherbrooke

Si il faut en croire le directeur du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, Albert Painchaud, les Estriens pourront compter d'ici quelques mois sur un meilleur service ambulancier.

L'établissement hospitalier a été désigné lundi soir par la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour assurer la formation de l'ensemble des ambulanciers de la région. Les médecins d'urgence du centre hospitalier pourront par ailleurs superviser toute intervention qu'effectueront les services ambulanciers dans le territoire estrien.

«C'est une fonction de «coaching» qui n'existe pas à l'heure actuelle», explique Albert Painchaud. Des médecins seront disponibles 24 heures par jour pour donner leur avis aux ambulanciers», poursuit-il en précisant que cette mesure contribuera assurément à sauver des vies. L'expérience a déjà été tentée dans plusieurs provinces canadiennes, dont l'Ontario, et il semble que

les résultats soient plus que satisfaisants.

Les médecins qui participeront au programme le feront sur une base absolument volontaire. Albert Painchaud n'est pas inquiet outre mesure pour trouver des candidats. «C'est le sentiment de contribuer à des meilleurs soins qui anime les médecins volontaires. De toute façon, reprend-il, nous n'avons pas d'argent et le nombre de fois où ils seront contactés demeure très limité.»

Clientèle judiciaire psychiatriquée

Par ailleurs, la RSSSE a profité de sa réunion de lundi pour regrouper les services pour la clientèle judiciaire psychiatriquée de courte durée du Sherbrooke Hospital et de l'Hôtel-Dieu dans les murs du second établissement.

La Régie a cependant émis quelques réserves sur la capacité de l'établissement de la rue Bowen de recevoir la clientèle du Sherbrooke Hospital sans augmenter les coûts. Au cours de la réunion du conseil d'administration, on s'étonnait encore de la demande de crédits sup-

plémentaires de 230 000 \$ que le directeur Painchaud leur avait fait parvenir quelques instants avant la rencontre.

Albert Painchaud s'est bien défendu d'avoir expédié une facture à la RSSSE, mais bien une description du manque à gagner que le transfert implique pour son établissement. «Je leur ai simplement dit: voici ce qu'il en coûte pour recevoir la nouvelle clientèle. Simplement en chauffage, électricité et en entretien, j'en ai pour 65 000 \$ supplémentaires», explique-t-il en précisant qu'il a toujours soutenu qu'il aurait besoin d'aide pour accueillir ce transfert.

PARCS DE STATIONNEMENT MUNICIPAUX GRATUITS

centre-ville Sherbrooke

En collaboration avec FAN CLUB

142, rue Wellington Nord

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

La CSCS en exemple

Pendant que les gouvernements fédéral et provinciaux continuent de s'enliser et de nous endetter toujours plus, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke pavoise. Elle a de bonnes raisons de le faire. En moins de trois ans, la CSCS a résorbé un lourd déficit de 3,5 millions \$, soit près de 3 pour cent de son budget de 1990-91.



Jacques PRONOVOST

Il s'agit là d'un accomplissement exceptionnel. Nous devrions donner la CSCS en exemple à tous les paliers d'administration pour cette réussite.

Qui plus est, les gestionnaires de la commission scolaire ont mené à bien cette opération sans rogner sur la qualité des services aux étudiants. Les compressions et coupures se sont même doublées de meilleures performances scolaires dans les dernières années. L'efficacité des mesures adoptées a aussi de particulier qu'elles n'ont pratiquement pas affecté le climat de travail et ont minimisé les pertes d'emplois. C'est là tout un exploit. De ce déficit de 3,5 millions \$, la CSCS est passée aujourd'hui à un surplus accumulé de 2,6 millions \$. Est-il donc possible de bien administrer les fonds publics?

C'est ce qu'a prouvé l'équipe du directeur général Gilles Taillon et le conseil des commissaires dirigé par Michel Ellyson. Leur mérite est grand car ils ont dû se retrousser les manches en pleine tourmente. Pendant qu'ils s'attaquaient à la tâche, le gouvernement Bourassa leur refilait une facture additionnelle de 5 millions \$. Nous en avons bien sûr fait les frais. La CSCS nous a gratifiés d'une généreuse augmentation de taxes de 200% en 1990. Près des trois quarts de celle-ci ne visait cependant qu'à combler les nouvelles obligations «pelletées» dans la cour de la CSCS par le gouvernement provincial. Ce n'est donc pas là que la commission scolaire a fait les économies nécessaires.

Son plan d'action de 1990 ressemble en tous points à ceux des gouvernements supérieurs, à la seule différence qu'il fonctionne. Abolition de postes vacants, réduction des dépenses dans le cas d'engagement de personnel occasionnel, de frais de séjour ou de déplacement, de frais de fonctionnement; autofinancement des activités de transport et des services éducatifs aux adultes; plan d'effectif sans surplus, en conformité avec les paramètres du ministère (pour lesquels il paie); compression des dépenses en immobilisations, coupures de certains projets spécialisés, voilà l'essentiel. C'était «vivre selon leurs moyens» pour plagier un document du ministre Daniel Johnson.

Dans ces circonstances, leur préoccupation envers la qualité des services dispensés aux élèves est admirable. Au fil de ces trois années difficiles, la commission scolaire s'est efforcée de dégager les marges de manoeuvre nécessaires pour investir dans ces services directs. Pour 1992-93, malgré une résorption de 400 000 \$ du déficit accumulé on avait pris soin de dégager 100 000 \$ pour les écoles en milieu défavorisés afin de contrer le problème de la pauvreté et 75 000 \$ pour les autres écoles intéressées à réaliser des projets de développement. Par ailleurs, 100 000 \$ ont aussi été réservés pour les projets ciblés contre le décrochage scolaire. Une pareille somme doit de plus aller aux projets de support à la pédagogie (bibliothèque et matériel didactique).

Le travail a été fait et bien fait; sans trop de douleurs. Les surplus maintenant dégagés permettront aux écoles d'investir encore plus dans les services. Toutes proportions gardées, c'est comme si le gouvernement fédéral réussissait à complètement réduire son déficit d'ici cinq ans. Les gestionnaires de la CSCS auraient peut-être quelques trucs à leur proposer.

Déficit: comme prévu...

Le nouveau ministre des Finances n'a en effet causé aucune véritable surprise en annonçant que le déficit fédéral atteindra 40,5 milliards \$ pour l'année 1992-93. On savait depuis déjà longtemps que les prévisions de l'ex-gouvernement Mulroney (35,5 milliards \$) seraient largement dépassées. Mais les conséquences risquent tout de même d'étonner.



Roch BILODEAU

Étonner ceux, en tout cas, qui ont cru aveuglément aux promesses libérales.

Tout le monde savait que le dernier budget Mazankowski était trop optimiste. Mais le programme électoral des libéraux reposait, grosso modo, sur un scénario semblable. C'est pourquoi on se demandait, pendant la campagne, comment ces derniers réussiraient à respecter leurs engagements. Quand on constate de surcroît que, suivant le rythme actuel, le déficit pourrait grimper à 45 milliards \$ l'an prochain, la question se pose évidemment avec encore plus d'acuité.

Et la réponse semble de plus en plus claire: ils en seront incapables.

D'accord, il n'y a aucune raison de croire que le premier ministre Chrétien ne fournira pas tous les efforts pour réaliser ses projets de dépenses publiques, celui de création d'emplois, notamment. Mais s'il veut vraiment y parvenir, il est maintenant certain que son gouvernement devra redoubler d'efforts du côté des compressions budgétaires.

C'est sur ce plan que les libéraux risquent de décevoir: ils vont couper là où ils avaient promis de ne pas couper. Pour plusieurs, ce sera probablement une très mauvaise surprise. Mais le pire serait d'ignorer la réalité brutale et menaçante des finances publiques.

FÉLICITATIONS

Une autre personnalité de la région s'illustre sur la scène internationale. M. Donald Royer de l'Université de Sherbrooke a accepté la présidence de la Fédération Internationale des sports pour personnes handicapées. Voilà une très belle consécration à son implication inlassable pour cette cause.

Sous l'impulsion de M. Manuel Pombo, l'entreprise Tafisa de Lac-Mégantic connaît le succès depuis son lancement il y a un an. Plusieurs projets d'agrandissement sont déjà sur les planches à dessin. Félicitations à ces entrepreneurs d'Espagne venus chez nous.



TRIBUNE LIBRE

Hydro-Sherbrooke ne respecte rien

Une jeune mère, ayant deux enfants de 7 mois et 2 ans, se loue un appartement. Elle se rend au bureau de l'Hydro-Sherbrooke pour demander le raccordement d'électricité, elle prend entente avec eux pour un compte passé dû et ils acceptent d'effectuer le raccordement. A peine aménagé (une semaine), la jeune mère et ses deux enfants se réveillent un bon matin; elle constate qu'il n'y a plus d'électricité dans son appartement. Elle s'informe auprès des voisins et du propriétaire pour enfin se rendre compte que seul son appartement n'a plus d'électricité.

Je suis bouleversé de la façon que se comporte Hydro-Sherbrooke et son personnel. Il y a un manque profond de respect et de la dignité de la personne humaine et particulièrement envers les pauvres, les démunis de notre société. On ne vérifie pas le dossier, on n'entre pas en contact avec le client avant de poser un tel geste ni que l'on se soucie de la situation familiale, si il y a des enfants ou non. On ne respecte même pas l'entente convenue avec le client.

Comment est-ce possible qu'une société comme Hydro-Sherbrooke

soit si déshumanisée? Combien de pauvres vont-ils se faire priver d'électricité d'une façon aussi cavalière cet hiver? Serons-nous obligés de demander au gouvernement du Québec de faire une loi pour vous civiliser? Je vous invite sérieusement à analyser votre attitude face à la clientèle. En arrière de chaque client, il y a une personne humaine et des enfants.

Clément Côté
Diacre
Pastorale sociale
Rock Forest

À la défense de la langue française

M. Claude Ryan, ministre responsable de la loi 101

J'ai l'honneur de vous signifier officiellement que je désapprouve radicalement la façon chaotique dont vous gérez en «mauvais père de famille» tout le dossier de l'application de la loi 101: charte québécoise pour promouvoir, surveiller et encourager la langue française, dans notre pays (eh oui, c'est plus qu'une province, au cas où vous ne le saviez pas!).

Vous avez commis, conjointement avec l'invisible premier ministre Bourassa (depuis au moins 11 mois), et les autres collègues du cabinet, une action politique la plus néfaste, la plus perverse pour notre culture francophone québécoise, c'est-à-dire la loi 86.

J'ai assisté à plusieurs réunions publiques pour dénoncer cette loi inique, qui veut rétroceder d'autres droits linguistiques aux anglophones (et même allophones) du Québec, par le biais de la langue d'affichage. Je suis membre du Mouvement estrien pour le français et par le fait même solidaire avec le M.Q.F. de la grande cause de la dé-



Claude Ryan

fense de la langue française au Québec et en Amérique du Nord. J'en suis venu à la conclusion, à votre sujet M. Ryan (et je vous connais depuis juin 1970, alors que vous étiez rédacteur en chef du quotidien Le Devoir), que vous voulez la mort culturelle et linguistique de notre peuple, celui qui fut tant défendu dans cette première moitié du 20^e siècle par le Chanoine Lionel Groulx.

Il est urgent, pour remplacer politiquement, donc juridiquement, l'exclusion de la Commission de surveillance de la langue française (biffée dans cette inique loi 86), de créer un autre garde-fou pour protéger notre belle et noble langue française (Yves Duheil la chantait si bien), celle aussi des bardes, des poètes et des prophètes dont je suis, que l'on nommerait «Bureau de surveillance de la langue française»?

Avant que cette loi 101 (un des fleurons politiques du premier gouvernement péquiste, dirigé par feu René Lévesque), disparaisse dans les poubelles de nos zélés technocrates bilingues, qui respectent plus sa majesté Elizabeth II (devenu un symbole politique démodé, pour nous Québécois) il faut organiser une campagne nationale pan-québécoise de valorisation de notre belle langue française.

En attendant, je vous transmets une copie d'une plainte à l'Office de la langue française de Sherbrooke qui est restée sans réponse, à cause de l'application de la loi 86 (loi anti-québécoise s'il en est, car la majorité francophone de notre pays n'est plus respectée) en espérant qu'un de vos attachés politiques verra à la traiter avec diligence.

Je célébrerai l'anniversaire de la bataille de Saint-Denis le dimanche 21 novembre avec de vrais Québécois, pacifiques dans l'âme, qui sont prêts à donner leur vie pour leur patrie.

Jean-Jacques Le Roux
Sherbrooke

QUESTION DU JOUR

Que devrait faire le gouvernement fédéral pour régler le problème du déficit?



Odette Côté, Sherbrooke: «Il devrait couper à peu près partout. Ça prendrait une meilleure gestion de leur budget. Les dépenses sont excessives. Il devrait s'occuper des vrais problèmes.»



Louis Bisson, Sherbrooke: «Ça prendrait une meilleure gestion des dépenses internes. La bureaucratie coûte très cher. On pourrait couper dans à peu près tous les départements et ministères.»



Monique Bérubé, Sherbrooke: «Qu'il commence par se payer moins de salaires. A tous les niveaux de la fonction publique, il pourrait réduire les salaires au minimum. Il devrait redonner un peu de pouvoir aux personnes à revenu moyen.»



Mario Vaillancourt, Sherbrooke: «Il pourrait réduire le nombre de députés. Il devrait aussi réduire les dépenses à tous les niveaux, surtout dans les forces militaires.»



Rosaire Poulin, Sherbrooke: «Il devrait couper les dépenses inutiles qui sont faites à différents endroits. Les députés devraient arrêter de se promener en grosses limousines. Qu'ils coupent aussi les salaires des députés et leur pension qui leur donne un revenu à vie s'ils sont élus trois ou quatre ans.»



Alain Thibault, Bromptonville: «S'il pouvait commencer par dégraisser le système et tenir ses promesses. Il devrait acheter plus de produits québécois et canadiens.»

L'ère de la recherche en Estrie

Voici de larges extraits d'un article paru récemment dans Le Partenaire, publication de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

L'époque où la richesse d'un pays se mesurait à son réservoir de matières premières est maintenant révolue. Le Japon nous a démontré l'avantage de remplacer l'économie de la matière première par une économie de valeurs ajoutées, basée sur la force des cerveaux et des connaissances capables de modifier les matières premières, de créer les nouvelles technologies et le nouveau savoir-faire pour rendre des services efficaces. Cette réalité de la fin du 20^e siècle place la recherche au centre du développement des sociétés modernes. Dans le domaine de la santé et des services sociaux, domaine qui gruge plus du tiers des budgets de l'État, la recherche devient un moteur de notre développement.

L'Estrie vient d'entrer dans cette ère de recherche, et cela autant dans le secteur de la santé, des services sociaux et des sciences, que dans le secteur industriel. Cependant, notre région est jeune en recherche, et elle doit elle-même développer ses créneaux dans un domaine de haute compétition. En recherche, seuls les secteurs d'excellence survivent. Les métropoles, par leur marché, nous ont devancés, mais nous avons maintenant la compétence pour conquérir notre part du marché du savoir, et c'est notre devoir de le faire.

La nature de la recherche ne tient pas à son caractère fondamental ou appliqué, mais bien à un état d'esprit où l'homme développe les nouvelles connaissances dont il a besoin. La recherche fondamentale de Marie Curie sur le radium nous a permis de développer la radiologie et la radiobiologie. Aujourd'hui, la biologie moléculaire identifie les caractéristiques fondamentales des virus, base nécessaire pour découvrir un vaccin contre le sida. La recherche biomédicale permet de prévenir et guérir la maladie et il faut développer cet axe de recherche. Cependant, les services médicaux ont aussi un urgent besoin de connaissances nouvelles sur la pertinence et l'efficacité de ces services curatifs et préventifs. (...)

Les succès récents de nos équipes de recherche confirment que l'Estrie est entrée dans une période de croissance exponentielle de sa mission de recherche: la participation des chercheurs de nos facultés aux centres d'excellence du Canada (Faculté des sciences appliquées, Faculté des sciences et de médecine), le Groupe de télédétection de la Faculté des lettres et sciences humaines, la création du Groupe de recherche en gériatrie-gérontologie de l'Hôpital d'Youville, le Groupe de recherche STOPER (environnement), le Groupe de recherche industrielle CERAM-SNA (amiante), le Centre de transfert des technologies, juin 1993, etc. De plus, le 16 août, on annonçait la création d'un méga-centre de recherche au CHUS (19 millions \$). Et ce n'est pas fini: nous devons bientôt créer un institut de recherche en pharmacologie, regroupant des chercheurs de la Faculté des sciences, de la Faculté de médecine et le secteur privé. D'autres occasions s'annoncent, en particulier le besoin de développer un groupe de recherche dans le secteur de l'économie de la santé et des services sociaux et tout le secteur complexe de l'intervention de première ligne.

Pour l'Estrie, dotée de deux universités, région bien circonscrite avec une population passablement homogène, ni trop petite ni trop grande, le secteur de la recherche bio-médicale et de la recherche sociale apparaît une vocation naturelle conduisant à des expériences-pilotes en santé et services sociaux. Les intervenants doivent joindre leurs efforts, créer les alliances stratégiques et servir de modèles en recherche concertée. Les facultés de l'Université de Sherbrooke ont le devoir de réunir les cerveaux de toutes les disciplines, administration, économie, santé, sciences, gens de sciences humaines, pour développer de tels projets. Le réseau de santé et de services sociaux, hôpitaux, CLSC, centres d'accueil, doit aussi inclure la recherche dans sa mission, et le partenariat avec l'industrie saura y trouver son intérêt. Il n'est pas trop tard, mais c'est maintenant ou jamais que ce virage de la recherche peut se faire en Estrie, et les intervenants du milieu de la santé et des services sociaux ont un rôle majeur à y jouer.

Michel A. BUREAU, m.d.
Doyen, Faculté de médecine
Université de Sherbrooke

ADMINISTRATION
Raymond Tardif
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur

Véronique Tremblay
Directrice adjointe

PRODUCTION
Daniel Gauthier
Directeur

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur

André Casteau
Adjoint au directeur

Serres d'East Angus: les employés contesteront la saisie

Claude PLANTE Sherbrooke

La direction des serres Co-Sergus, d'East Angus, contestera devant les tribunaux la saisie que leur partenaire Michel Yargeau y a effectuée lundi. La compagnie formée d'ex-employés des anciennes serres gouvernementales a dix jours pour contester le geste du promoteur dans cette relance des

infrastructures d'East Angus. Puisque les négociations entre la coopérative et les serres Yargeau, de Deauville, tenues dans le but d'en venir à une autre entente, échouèrent, le promoteur a décidé de saisir des plans lui appartenant prétendument. «Il s'agit d'une saisie avant jugement», explique le vice-président de Co-Sergus, Michel Paquin. Il y a eu un blocage dans les négociations pour renouveler l'entente. Nous

contesterons puisqu'il a saisi des plans qui nous appartiennent. Nous avons mis des avocats sur le dossier.» Selon lui, le promoteur chargé de commercialiser les plans produits aux serres a voulu saisir ses ar bustes par peur d'un manque de soin. «Il a probablement eu peur qu'on n'entretienne pas les plans», dit-il. Rappelons qu'il y a quelques années, le gouvernement décidait de

fermer les serres d'East Angus. Par la suite, une quinzaine d'ex-employés formaient une coopérative sous le nom Co-Sergus et signaient une entente avec le gouvernement pour louer les infrastructures et produire des plans. D'après M. Paquin, même si le contrat gouvernemental demande une entente ferme avec un promoteur, il n'est pas pour autant en péril. «Ce n'est pas parce qu'il (ce promoteur) n'est plus là que nous

n'avons plus de projet sérieux. Il y a en d'autres qui peuvent vendre nos arbres.» M. Paquin n'a pas voulu en dire davantage sur les projets de la coopérative. Les serres d'East Angus emploient de sept à 18 personnes selon

les saisons. La période actuelle est, en fait, la saison morte chez Co-Sergus. Des employés de la coopérative suivent présentement des cours de formation. Pour ce qui est de M. Yargeau, il n'avait pas encore retourné nos appels, hier, en début de soirée.

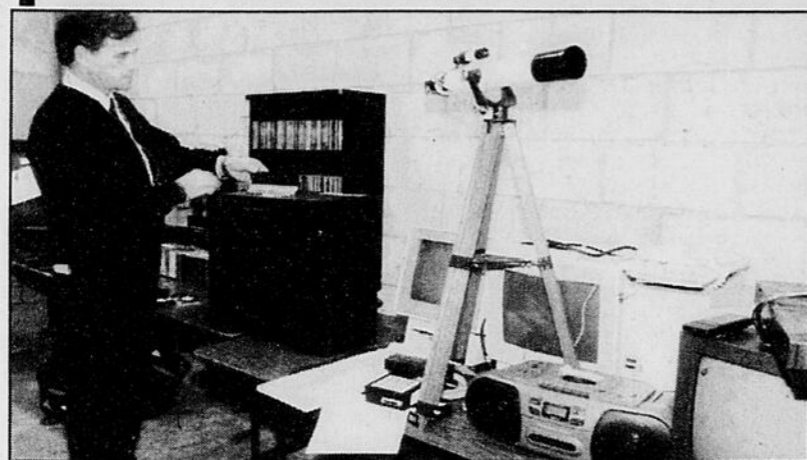
Perquisitions à Sherbrooke et Grantham

Sept vols par effraction solutionnés

Sherbrooke

Les perquisitions qui avaient mené les détectives municipaux de Sherbrooke, rue Dubois, à Grantham, près de Drummondville et rue Des Seigneurs, à Sherbrooke, mardi, auront finalement permis d'éclaircir sept dossiers de vol avec effraction et de récupérer pour plus de 22 000 \$ de biens volés.

L'individu de Grantham a été élargi faute d'une preuve suffisante mais celui de Sherbrooke, Marco Gagné, âgé de 26 ans, a été amené hier devant un juge de la Cour du Québec.



Téléphoto par Christian Landry
Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke, a précisé que la valeur totale des biens recouvrés approchait les 22 000 \$.

C'est grâce à la collaboration d'un citoyen que le sergent-détective Marc Chatelois et les détectives André Bilodeau et Guy Chouinard ont coincé les deux suspects et saisi les biens volés.

L'enquête a donc apporté la solution à six vols avec effraction, la plupart commis dans le quartier nord de Sherbrooke, les 28 janvier 1993, 14 et 31 octobre, 12 (deux vols) et 13 novembre.

Enfin un septième cambriolage, celui-là perpétré le 6 novembre 1993, à Rock Forest, a été solutionné.

Les détectives forestois Patrick Vuillemin et Claude Monfette ont également participé à l'enquête.

La police sherbrookoise a déjà rencontré 117 commerçants

Sherbrooke

Dans le cadre des visites policières chez les commerçants possédant des appareils illégaux de loterie vidéo, la police municipale de Sherbrooke a indiqué, hier, que depuis le début de la semaine, elle avait rencontré pas moins de 117 commerçants et dénombré 414 appareils.

Selon le policier Serge Fournier, relationniste de la police municipale de Sherbrooke, le corps policier en aurait encore pour une semaine et demie afin de compléter

les visites sur l'ensemble de son territoire.

Rappelons que ce sont des visites d'information et de courtoisie concernant la nouvelle Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

Les commerçants sont invités à s'en départir le plus rapidement possible. La semaine dernière, il a été question d'un délai de trois semaines.

Une fois novembre écoulé, les policiers appliqueront la loi à la lettre ce qui pourrait signifier la saisie et la confiscation des appareils illégaux, la révocation ou la suspension du permis d'alcool et enfin, une

amende d'au moins 500 \$ et d'au plus 50 000 \$.

La Sûreté du Québec et tous les

corps policiers municipaux ont été mis à contribution pour le grand ménage des appareils illégaux.

Les groupes d'éducation populaire très inquiets

Sherbrooke (GF)

Le geste que s'approprierait à poser la ministre de l'Éducation, Monique Robillard, serait-il le premier menant à la disparition des groupes d'éducation populaire autonome?

C'est ce que se demande la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEPE) qui avait choisi un site tout indiqué, le dépotoir de Sherbrooke, pour tenir une conférence de presse sur le sujet, hier matin.

Selon le représentant de la TROVEPE, Normand Gilbert, les 45 groupes de la région s'inquiètent de la rumeur de plus en plus persistante selon laquelle la ministre s'approprierait à mettre la hache dans les programmes de subvention.

Lors d'une rencontre à Québec, l'adjointe politique de Mme Robillard aurait signalé l'intention de la ministre de confier à d'autres ministères le soutien financier des groupes d'éducation populaire. Le ministère de l'Éducation ne conserverait plus que les groupes d'alphabétisation. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu, ce vendredi, à Québec.

«La conférence de presse d'aujourd'hui (hier) se déroule au dépotoir puisque nous pensons que la ministre envisage, à long terme, de se débarrasser des groupes d'éducation populaire autonome et les transférer dans d'autres ministères ne serait qu'une transition vers la mort du soutien gouvernemental à l'éducation populaire autonome...»

Pourtant, a souligné M. Gilbert, «le ministère finance le travail d'éducation des groupes depuis 20 ans et deux études internes ont souligné l'apport colossal de ces groupes à la société. Pour une subvention moyenne de 11 600 \$ par groupe au Québec, le gouvernement ne peut pas dire que nous lui coûtons cher...»

En région, la TROVEPE compte interpeller les députés et leur demander d'intervenir auprès de la ministre afin qu'elle ne touche pas à l'encadrement du programme actuel, qu'elle reconduise les modalités actuelles de gestion du programme et qu'elle entame une véritable consultation avec les groupes concernés.

En région, ces groupes sont très diversifiés (exemple: Action communautaire du centre de Sherbrooke, Arbralette, Association des locataires du quartier nord de Sherbrooke, Centre de santé des

MOLSON
XXX
Un goût
XXXtraordinaire.

P. C6

L'EMBARRAS DU CHAT

CHATS COMME FELIX AIMENT *felix*

© QUAKER OATS CANADA 1993

TANNOY LIQUIDATION TOSHIBA LIQUIDATION Canon LIQUIDATION SHARP LIQUIDATION Sherwood LIQUIDATION JVC LIQUIDATION

3 JOURS SEULEMENT URGENCE

JEUDI 18 NOV. VEND. 19 NOV. SAM. 20 NOV.

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER FINANCEMENT RÉGULIER

DES MANUFACTURIERS RABAIS EXCEPTIONNELS SUR TOUT L'INVENTAIRE

SUPER ÉCONOMIE VIDÉO "VHS" H.Q.

197⁹⁹ \$

TÉLÉCOMMANDE TOUTES FONCTIONS

JVC "OFFRE EXCEPTIONNELLE"

220 WATTS

RABAI 322 \$

777⁹⁹ \$

LASER "5 DISQUES"
DOUBLE CASSETTE
40 MÉMOIRES AM/FM
ÉGALISATEUR GRAPHIQUE
TÉLÉCOMMANDE
HAUT-PARLEURS
REG: 1099,99 \$

PETIT FORMAT = PETIT PRIX...

CAMÉRA VIDÉO "VHS-C"

597⁹⁹ \$

LIMITÉ DE 1 PAR CLIENT

MONITEUR 29" STÉRÉO

577⁹⁹ \$

GRAND ÉCRAN, PETIT PRIX

TÉLÉCOULEUR 26"

397⁹⁹ \$

NOTRE PRIX LE PLUS BAS DE L'ANNÉE

LECTEUR LASER "5 DISQUES" TÉLÉCOMMANDE

188⁹⁹ \$

AUBAINE CHOIX

SHARP MINI-CHAÎNE AUDIO

248⁹⁹ \$

RABAI 100 \$

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

STEREO plus AUDIO+VIDEO

SHERBROOKE 2244, KING OUEST 823-5501

NOUVEAU A ASCOT

DELISLE & COUTURE AUTO ÉLECTRIQUE INC.

BATTERIES 2000 ENR.

au 2460, rue Belvédère Sud, Ascot

Pour plus de détails: voir notre annonce dans le journal de samedi

Son ami tué, l'adolescente n'est toujours pas retrouvée

Notre-Dame, N.-B. (PC)

Il n'y a pas encore la moindre piste. Pendant deux jours, la police et des volontaires ont inspecté les bois à la recherche de la petite Marcia LeBlanc et les seules bonnes nouvelles sont qu'ils n'ont pas encore

retrouvé son corps. Originaire du petit village acadien de Notre-Dame, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, l'adolescente de 14 ans avait été aperçue pour la dernière fois samedi soir en compagnie de son ami, Marcel Cormier, âgé de 17 ans. Il a été trouvé mort abattu par balle, lundi matin, dans la voiture de son père, sur une route près du

village. Les deux jeunes gens avaient apparemment garé le véhicule sur la route passant par les bois, appelée Caissie Road, en sortant d'une surprise-partie, samedi soir.

La GRC a déclaré hier qu'elle réduira les recherches menées dans les bois pour se concentrer sur des renseignements qu'elle a reçus depuis la publication de la macabre découverte.

Le sergent Jacques Ouellette du détachement de Bouctouche, une localité voisine de Notre-Dame, a indiqué que la police avait été inondée d'appels d'habitants de la région, y compris de la part de voyants qui pensent savoir quelque chose sur l'endroit où se trouve la jeune fille.

M. Ouellette a dit que les agents donnaient suite à chacun des renseignements, même à ceux provenant des voyants.

M. Ouellette a ajouté que les preuves médicales laissaient croire à la police que Marcia LeBlanc n'avait pas subi de mauvais traitements à l'endroit où le corps de son



Marcia LeBlanc

ami a été trouvé.

«Les experts médicaux croient qu'une personne est morte sur les lieux et que l'autre personne n'a pas été blessée», a-t-il expliqué.

«C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de concentrer nos efforts dans l'espoir de retrouver cette jeune fille. Nous croyons vraiment qu'on ne lui a fait aucun mal au moment de l'incident.»

Le village a été horrifié et en



Marcel Cormier

même temps galvanisé par le crime.

Plus de 200 volontaires se sont présentés hier pour participer aux recherches dans les bois; beaucoup d'entre eux étaient des amis et des connaissances des familles.

Les membres des deux familles étaient également présents. Les spéculations vont bon train dans le village. Certains pensent que les deux jeunes gens ont été témoins de quelque chose qu'ils n'étaient pas censés voir, tandis que d'autres, du côté des familles surtout, refusent carrément de commenter l'affaire.

Une députée du PQ blanchie et une citée à comparaître

Norman DELISLE

Québec (PC)

Le procureur adjoint de la Couronne a décidé hier qu'aucune accusation ne sera portée contre la députée péquiste de Marie-Victorin, Cécile Vermette.

«Je suis très soulagée mais je me sentais tout à fait honnête dans tout ce que j'avais fait», a indiqué hier la députée Vermette, quelques instants après que son bureau ait confirmé la nouvelle.

La décision de ne pas porter d'accusation a été prise hier par le procureur adjoint de la Couronne, Marcel Patenaude, et transmise à l'avocat de la députée, Me Harvey Yarowski.

C'est à la suite d'une dénonciation que la Sûreté du Québec enquêtait sur Mme Vermette. La dénonciation faisait état d'une présumée fraude commise entre 1988 et 1990.

Joseph-Emile Plante, ex-adjoint de la députée, a été condamné à 3000 \$ d'amendes en novembre 1992 dans le cadre de cette enquête.

«Les allégations à l'endroit de Mme Vermette se sont révélées non fondées et la Couronne a décidé qu'aucune accusation n'en résulterait», a expliqué hier un adjoint de la députée, Bertrand Bélanger.

Mme Vermette attendait que sa réputation soit lavée avant d'annoncer sa décision de poursuivre sa carrière politique. «Je vais poursuivre car nous avons un grand projet à réaliser, celui de la souveraineté du Québec», a déclaré la députée.

Agée de 48 ans, Mme Vermette est une infirmière qui a été élue pour la première fois députée de Marie-Victorin (Rive-Sud de Montréal) en décembre 1985. Elle a été réélue en septembre 1989.

Luce Dupuis

Par contre, une autre péquiste, Luce Dupuis, députée de Verchères, a annoncé hier qu'elle se retirait d'elle-même temporairement du groupe parlementaire du Parti québécois et qu'elle siègerait comme indépendante tant que sa cause n'aura pas été entendue par la justice.

Une dénonciation a été déposée contre Mme Dupuis mardi, au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, concernant des allocations de déplacement présumément reçues par la députée.

«Au cours des prochaines semaines, dans le cadre du processus judiciaire, j'aurai l'occasion de démontrer les raisons qui font qu'à mon avis, je serai libérée et acquittée», écrit Mme Dupuis dans une lettre qu'elle a fait parvenir hier au président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Saintonge.

La députée doit comparaître le 15 décembre à Saint-Hyacinthe.

Agée de 53 ans, Mme Dupuis a été élue pour la première fois députée de Verchères en 1989. Elle est sculpteur de son métier.

L'auteur de la prise d'otage a reçu 4 balles

Québec (PC)

L'auteur de la prise d'otage survenue mardi dans un magasin d'équipement de sport et de chasse de Québec a été atteint de quatre projectiles, dont deux qui lui ont causé des blessures mortelles.

C'est ce qu'a révélé l'autopsie pratiquée hier.

La Sûreté du Québec a indiqué que Gervais Plourde, âgé de 36 ans, de Saint-Philippe-de-Néri, dans la région de Kamouraska, a utilisé son arme à feu à deux reprises tandis qu'au moins deux policiers ont tiré à leur tour au cours de la fusillade.

L'enquête est menée par la SQ, car des agents de la Sûreté municipale de Québec ont été mêlés à la tragédie.

Jusqu'à maintenant, la Sûreté du Québec a interrogé une soixantaine de personnes, la plupart des employés du commerce, théâtre de la prise d'otage et de la fusillade.

Club Avantages plus
+ + +
La Tribune
L'ABONNEMENT À L'ANNÉE
C'est toujours payant!

Avec la collaboration de Télé-Son et Hitachi, le Club Avantages plus de La Tribune a fait une autre gagnante d'un téléviseur 21 pouces. Il s'agit de Mme Kathleen Lapointe, de Bury. Mme Lapointe est entourée de M. Robert Gagné de Télé-Son, de Jocelyn Godbout de La Tribune et de Mme Diane Dagenais de Hitachi Canada.

Félicitations!
Pour vous abonner, composez le
564-5466

MOLSON
XXX
XXXercer de la prudence.

P. C 6

SUPER SOIRÉE COUNTRY
CLUB PROGRÈS DE SHERBROOKE

ORCHESTRE «COUNTRY FEVER»

QUAND: LE VENDREDI 19 NOVEMBRE À 21 H

OÙ: AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET ARENA DE FLEURIMONT

1671, chemin Duplessis, Fleurimont

Coût: 10\$
Accessoires country requis

RÉSERVATION DE BILLETS:

LAUR LUMINAIRE: 566-2323
LOUTEC: 564-1500
EXTERMINATION CAMERON: 569-2847

L'avantage de choisir

LUNETTERIE NEW LOOK

CHOISISSEZ VOTRE «2 POUR 1»...
parmi tout l'inventaire en magasin, sans aucune restriction.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.
Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 822-4747
Galeries Quatre-Saisons 565-3632

VENTE D'OUVERTURE
NOUVEAU À OMERVILLE!

GRANDE SÉLECTION DE **JEANS**

MARQUES RÉPUTÉES
MONTANA • NILS • HOLLYWOOD • CHABRA

Boutique Equestre Cécile

836, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE
868-0055

SPECIALITÉS:
VÊTEMENTS SPORT ET WESTERN POUR HOMMES ET FEMMES
• BOTTES WESTERN CODE WEST
• CEINTURE ET BLOUSON
MANTEAU WESTERN «KOOLAH»

NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS SUR TOUS LES VÊTEMENTS EN MAGASIN

BOTTES WESTERN DE 25% RÉDUCTION SUR CERTAINS MODÈLES